

Le 17 décembre 2021

**Objet : Tests rapides de détection antigènes**

Chers parents et tuteurs légaux,

Afin de réduire les risques d'écllosion, le ministère de l'Éducation a informé les divisions scolaires cet après-midi qu'elle ferait parvenir des tests rapides de détection antigènes de la COVID-19 (prélèvement nasal) aux divisions scolaires en début de semaine prochaine.

Ces tests, destinés seulement aux élèves de la Maternelle à la 6<sup>e</sup> année, ont pour objectif de permettre à vous, parents, d'avoir accès à un outil qui permet une première vérification d'une possible acquisition du virus. Des détails quant à la passation du test seront disponibles lors de la distribution aux familles.


Il s'agit ici d'une **mesure volontaire** et non d'une obligation. À cet égard, si vous désirez obtenir une trousse, vous devrez en informer l'administration locale en remplissant le formulaire ci-dessous. La trousse contiendra cinq tests et la recommandation est de faire un test tous les quatre jours.

Bien que notre objectif est de vous fournir ces trousse avant le départ pour la trêve d'hiver, nous ne pouvons malheureusement garantir que ce sera le cas puisque chaque division scolaire est en attente de la livraison de ces trousse.

Merci de votre collaboration!

Veillez agréer, chers parents et tuteurs légaux, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Alain Laberge

---

Veillez remplir et remettre à l'école de votre/vos enfant(s)  
ou veuillez autoriser par envoi de courriel à l'administration locale

**Je souhaite recevoir une trousse de tests rapides de détection antigènes de la COVID-19.**

Nom de l'enfant ou des enfants : \_\_\_\_\_

Niveau(x) scolaire(s) (M à 6) : \_\_\_\_\_

Nom du parent/tuteur légal : \_\_\_\_\_